

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2023

VISANT À LUTTER CONTRE LE DUMPING SOCIAL SUR LE TRANSMANCHE - (N° 798)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS42

présenté par
M. Le Gac, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« où »

les mots :

« au cours desquelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.